

VERSION 04/2024



## Objectifs et domaines d'activité

Dans le cadre des objectifs généraux de la SFRP, la Section Rayonnements non ionisants (RNI), créée en 1993, a pour objectif de promouvoir les travaux et les échanges scientifiques, ainsi que la diffusion d'informations scientifiques.

Composée de scientifiques, chercheurs, ingénieurs et médecins, elle revendique une pluralité de disciplines permettant de couvrir le large spectre des RNI. Les analyses critiques d'articles scientifiques ou d'informations médiatisées, l'information de la population et des professionnels, ou encore l'animation de tables rondes sur des sujets qui font débat, font partie des axes majeurs de sa communication et de sa vocation.

Par ses actions, la section favorise le dialogue entre les acteurs concernés par les RNI : professionnels de santé, comités sociaux et économiques (CSE), industriels, instances de régulation et chercheurs, pour une amélioration constante de la protection de la santé humaine vis-à-vis des effets sanitaires des rayonnements non ionisants.

Elle entretient des liens avec les différentes organisations internationales impliquées dans le domaine des Rayonnements Non Ionisants, dont la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP), BioEM, l'Union radio-scientifique internationale (URSI), l'Association internationale de radioprotection (IRPA). Les membres de la section participent également à de nombreux comités de normalisation.

Les thèmes principaux abordés par la Section RNI sont :

- La protection du public et des travailleurs dans toute la gamme des rayonnements non-ionisants :
  - ✓ champs électrique et magnétique statiques (0 Hz)
  - ✓ champs électriques et magnétiques de très basse fréquence (50 Hz – 100 kHz)
  - ✓ champs électromagnétiques radiofréquences (de 100 kHz à plusieurs dizaines de gigahertz)
  - ✓ rayonnements optiques naturels (soleil) et artificiels (ultraviolets, visibles, infrarouges)
  - ✓ rayonnements lasers (classes 1 à 4)
- L'évaluation des risques pour le public et les professionnels et leur perception.

## Organisation

### Bureau 2023-2025

La Section est animée par un Bureau composé de membres actifs de la SFRP, élus tous les deux ans et composé à ce jour de :

**Emmanuel NICOLAS** (Président)  
**Isabelle MAGNE** (Secrétaire)

**Julien MODOLO** (Vice-président)

### Rapporteurs scientifiques

- Champs électrique et magnétique statique : Anne PERRIN, Emmanuel MUSEUX
- Champs électriques et magnétiques de très basse fréquence : Isabelle MAGNE, Julien CLAUDEL
- Champs électromagnétiques radiofréquences : Isabelle LAGROYE, Anne PERRIN, Allal OUBEREHIL
- Rayonnements optiques naturels et artificiels : Sébastien POINT, Damien BRISSINGER
- Rayonnements lasers : José GARCIA, Frédéric COQUELET

Les membres de la Section se réunissent deux fois par an pour faire le point sur les actions en cours et l'actualité dans les différentes thématiques.

## Actions concrètes de la section

### Organisation de manifestations scientifiques

#### Journées techniques

- « Prévention des risques des champs magnétiques intenses – IRM – Industrie – Recherche », 6 avril 2023, Paris
- « Exposition des travailleurs aux rayonnements électromagnétiques et optiques artificiels : appliquer la réglementation au quotidien », 10 mars 2020, Paris

#### Tables rondes

- « Toute la vérité sur la 5G ! », 20 septembre 2021, Paris
- « Directive Champs électromagnétiques », 3 avril 2017, Paris

#### Journées scientifiques « Effets biologiques et sanitaires des RNI »

La Section organise des colloques pour faire le point sur les avancées scientifiques et favoriser les échanges entre les équipes françaises travaillant dans le domaine du bioélectromagnétisme.

- **Expertises** Réponses à toutes questions relatives aux risques électromagnétiques (risque, niveaux d'expositions, réglementation)
- Médiatisation et diffusion d'informations scientifiques (site web, fiches, articles, conférences, etc.)

### Publication de fiches techniques

- Prévention des risques des champs électromagnétiques liés à l'IRM pour les travailleurs et les patients – 2024
- La 5G et la santé – 2022
- Evaluer l'exposition des travailleurs aux rayonnements laser - 2022
- Evaluer l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques – 2020
- Exposition aux rayonnements optiques artificiels incohérents sur les lieux de travail – 2020
- Lampes à LED et risque rétinien – 2017 (versions française et anglaise)

Ces fiches sont disponibles en ligne sur le site de la SFRP.

### Publication d'ouvrages

- Perrin A., Souques M., Champs électromagnétiques, environnement et santé, 2ème édition française, Paris, EDP Sciences, sept. 2018
- Perrin A., Souques M., Electromagnetic Fields, Environment and Health, Paris, Springer-Verlag, déc. 2012

## Articles scientifiques de référence publiés dans la revue RADIOPROTECTION

- Exposure of adults to extremely low frequency magnetic field in France: results of the EXPERS study. I. Magne, M. Souques, L. Courouve, A. Duburcq, E. Remy, P. A. Cabanes. Radioprotection, vol. 55 (1), Janvier- mars 2020, 39-50
- Blue light hazard: does rat retina make relevant model for discussing exposure limit values applicable to humans? S. Point, M. Beroud. Radioprotection, Volume 54 (2), April-June 2019, 141 – 147.
- Champs magnétiques 50–60 Hz et santé : quoi de neuf ? M. Souques, J. Lambrozo. Radioprotection, Volume 50 (2), Avril-Juin 2015, 95 – 99.
- Implants médicaux et champs électromagnétiques basses fréquences 0–100 kHz. D. Kourtiche, M. Nadi, M. Souques, I. Magne. Radioprotection, Volume 49 (2), Octobre-Décembre 2014, 241 – 248.
- Anecdotal report of magnetophosphene perception in 50 mT 20, 50 and 60 Hz magnetic fields. M. Souques, M. Plante, G. Ostiguy, D. Goulet, F. Deschamps, G. Mezei, J. Modolo, J. Lambrozo, A. Legros. Radioprotection, Volume 49 (1), Janvier-Mars 2014, 69 – 71.

### Adhérer

L'adhésion à la SFRP est soumise à une cotisation annuelle. Les adhérents retraités ou étudiants acquittent une cotisation réduite. Tous les membres actifs ont accès à la Revue RADIOPROTECTION en Open Access (revue à comité de lecture) et bénéficient d'un tarif réduit pour les manifestations de la SFRP.

**Télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet <https://www.sfrp.asso.fr>  
Ou contacter le secrétariat de la SFRP au 01 58 35 72 85**